

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Editeur-Propriétaire:

Rédacteur

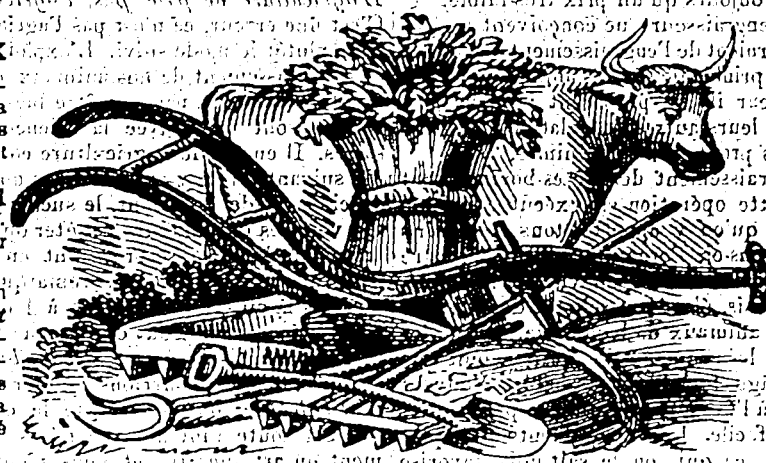
FIRMIN H. PROULX

D. SCHMOUTH

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, doivent être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES
Les insertions se font à la ligne. Une insertion, etc. 30 cts par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales. Les annonces de ceux qui désirent se dresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES DE PAYER AU PLUS TOT.

SOMMAIRE

Causerie agricole : Conditions économiques de l'engraissement des animaux.

Revue de l'année 1872. (Suite).

Sujets divers : A propos de l'instruction agricole. — Des écuries. — Désinfection des écuries, état de ventilation, cas de maladie épidémique. — Rigoles des champs perfectionnés. — Deux bons exemples pour les soins à donner aux fumiers. — Enseignement agricole mutuel. — Influence des mauvais chemins sur l'hygiène des animaux domestiques qui les fréquentent. — Nourriture des bêtes bovines avec des feuilles de frêne.

Petite chronique : Election des officiers de la Société d'agriculture du comté de Beauce. — Exposition de volailles.

Recettes : L'odeur de la transpiration. — Conservation des fromages.

Annonce : Loterie en faveur de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus.

CAUSERIE AGRICOLE

CONDITIONS ÉCONOMIQUES DE L'ENGRAISSEMENT DES ANIMAUX.

Nous nous sommes déjà souvent occupé de l'engraissement des animaux; cependant l'importance du sujet nous oblige aujourd'hui à y revenir pour l'étudier au point de vue des avantages économiques que doit en retirer notre agriculture nationale.

Économiquement parlant l'engraissement des animaux est le moyen de transformer en viande les fourrages et quelques autres produits de la terre. Les produits végétaux sont généralement d'une vente assez difficile, tant par la difficulté de les transporter à une grande distance que par les faibles

prix que les acheteurs en offrent. Ils sont des plus encombrants; les foin et les racines surtout ne peuvent être vendus que dans un cercle très restreint, de sorte que les cultivateurs placés aux portes des villes sont à peu près les seuls qui puissent les transporter sur les marchés et en obtenir des prix rémunérateurs. Dans toute autre situation le commerce de ces dernières denrées sur une grande échelle est à peu près impossible; à moins de les sacrifier.

La viande, au contraire, se transporte avec une extrême facilité, et si elle est grasse et de bonne qualité, elle se paie toujours un prix fort élevé. A notre avis, tous les agriculteurs éloignés des grands centres de population devraient être de grands producteurs de denrées animales, de beurre, de fromage, de laine et surtout de viande. Plusieurs localités dans la Province de Québec se sont enrichies avec la production de la viande, tandis que nous n'en voyons aucune qui s'y soient ruinées. Cependant un grand nombre de cultivateurs regardent cette spéculation comme très peu lucrative, et ne s'y livrent que comme occupation secondaire, afin de se débarrasser, sans trop de sacrifices, de leurs bétails trop vieux ou trop défectueux.

Cette antipathie, cette répugnance à entreprendre l'engraissement des animaux n'a certainement pas sa raison d'être, du moins dans la plupart des cas; elle est irrationnelle et comme telle, ne saurait soutenir l'examen d'un esprit attentif et sérieux.

L'expérience des cultivateurs, qui ne font de l'engraissement que par occasion, dans le but de livrer à la boucherie des animaux usés ou mal conformés, ne peut être apportée comme argument; car cette expérience n'a aucune valeur. En effet, on engraisse une vieille vache épuisée par une longue lactation, on engraisse un vieux bœuf usé par un travail long et pénible, ou bien un jeune animal si défectueux qu'il déprimerait le troupeau si on y laissait. On comprend que ces animaux ne peuvent payer bien complètement le producteur de toutes les dépenses qu'il a faites pour les

Hôpital-Général de Québec